

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15

---

- Présents : 12

---

- Procurations : 1

---

- Absents : 3

---

- Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET /**

Attribution Marché de travaux de la STEP de  
Saint Clar de rivière

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

La Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 5 Juillet 2012 pour l'attribution du marché de travaux de la STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE SAINT CLAR DE RIVIERE a porté son choix sur :

**La société SAUR pour un montant de 1 450 000 € HT**

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le choix de la Commission d'appel d'offres et d'attribuer le marché susvisé à LA Société SAUR pour un montant de 1 450 000 € HT
- De prévoir les crédits nécessaires au financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice :	15
- Présents :	12
- Procurations :	1
- Absents :	3
Ayant pris part au vote :	12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET / SE10VRD03**

Attribution Marché de travaux  
d'urbanisation Route d'ox à SEYSSES  
Lot 1 et Lot 2

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

La Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 5 Juillet 2012 pour l'attribution du marché de travaux d'urbanisation Route d'Ox à SEYSSES , a porté son choix sur :

**Lot 1 VOIRIE - Entreprise JEAN LEBVRE pour un montant de 230 429.56 € HT**  
**Lot 2 RESEAU EAU POTABLE - Société MIDI TP pour un montant de 118 583.40 € HT**

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le choix de la Commission d'appel d'offres et d'attribuer les marchés suivants :

**LOT 1 Société JEAN LEFEBVRE pour un montant de 230 429.56 € HT**  
**LOT 2 Société MIDI TP pour un montant de 118 583.40 € HT**

- De prévoir les crédits nécessaires au financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15

---

- Présents : 12

---

- Procurations : 1

---

- Absents : 3

---

- Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET / RO11AEP01**

**Attribution Marché de travaux de  
renforcement réseau AEP et reprise  
branchements à Roques sur Garonne**

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

\_\_Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

La Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 5 Juillet 2012 pour l'attribution du marché de travaux de renforcement réseau Eau Potable et reprise branchements à Roques sur Garonne a porté son choix sur :

**La société MIDI TP pour un montant de 133 814.85 € HT**

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le choix de la Commission d'appel d'offres et d'attribuer le marché susvisé à La Société MIDI TP pour un montant **de 133 814.85 € HT**
- De prévoir les crédits nécessaires au financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15

- Présents : 12

- Procurations : 1

- Absents : 3

Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET /**

Travaux d'aménagement et mise en conformité de la Plateforme de compostage et co-compostage déchets verts/Boues

-Demande de subvention auprès de l'ADEME

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de réaliser un certain nombre de travaux correctifs sur les unités de compostage des déchets verts et de co-compostage boues/Déchets vert en terme de process (optimisation de la consommation d'eaux industrielles, fiabilisation du fonctionnement du silo à boues liquides, amélioration du refoulement des boues déshydratées) et d'amélioration des conditions d'exploitation (mise en place d'échelle, d'escalier, de garde-corps, reprise du génie civil dans les fosses, etc..) Ces travaux sont estimés à un montant de 244 000 €HT.

Par ailleurs des travaux de mise en conformité de la voirie et de réseaux divers sont également à prévoir sur le site et sont estimés à un montant de 286 695.00 € HT.

OUI l'exposé de son président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser son Président à solliciter l'aide financière de l'ADEME pour le financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15

- Présents : 12

- Procurations : 1

- Absents : 3

Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET /**

Travaux d'aménagement et mise en conformité de la Plateforme de compostage et co-compostage déchets verts/Boues

-Demande de subvention auprès de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de réaliser un certain nombre de travaux correctifs sur les unités de compostage des déchets verts et de co-compostage boues/Déchets vert en terme de process (optimisation de la consommation d'eaux industrielles, fiabilisation du fonctionnement du silo à boues liquides, amélioration du refoulement des boues déshydratées) et d'amélioration des conditions d'exploitation (mise en place d'échelle, d'escalier, de garde-corps, reprise du génie civil dans les fosses, etc..) Ces travaux sont estimés à un montant de 244 000 €HT.

Par ailleurs des travaux de mise en conformité de la voirie et de réseaux divers sont également à prévoir sur le site et sont estimés à un montant de 286 695.00 € HT.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser son Président à solliciter l'aide financière de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE pour le financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15	
- Présents : 12	
- Procurations : 1	
- Absents : 3	
Ayant pris part au vote : 12	

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET /**

Travaux de réseaux de refoulement EU et de transfert entre Lamasquère et Labastidette -

Demande de subvention auprès de l'AGENCE de L'EAU

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Les travaux estimés pour le refoulement eaux usées entre Lamasquère et Labastidette sont détaillés comme suit :

**SECTEUR 1 LAMASQUERE**

LOT 1 Réseau de refoulement OPTION N°2.....	.....	357 162.00 € H.T
LOT 2 Poste de refoulement OPTION N°3 .....	.....	130 000.00 € H.T
<b>SOIT 487 162.00 € H</b>		

**SECTEUR 2 LABASTIDETTE**

LOT1 Refoulement 0200 OPTION N°1		
Ligne pilote + OPTION N°2 .....		1 156 155.00 € HT
LOT 2 Poste de refoulement OPTION N°3 .....		150 000.00 € HT
Pompe hors d'eau		

**Soit un total de 1 306 155.00 € HT**

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser son Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour le financement de cette opération

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

## Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice :	15
- Présents :	12
- Procurations :	1
- Absents :	3
Ayant pris part au vote : 12	

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

Travaux d'extension de la STEP de Cugnaux

- Demande de subvention auprès de  
l'AGENCE DE L'EAU

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose à l'Assemblée le plan de financement prévisionnel des travaux de la STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES de CUGNAUX pour lesquels il y a lieu de solliciter l'aide financière de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE .

Plan de financement STEP DE CUGNAUX		
31 000	280.00 €	8 680 000.00 €
MOE		417 896.00 €
<b>TOTAL COUT OPERATION</b>		<b>9 097 896.00 €</b>
<b>Agence de l'eau Adour Garonne</b>		<b>850 000.00 €</b>
<b>CUGT</b>	4 123 000.00 €	<b>2 986 875.00 €</b>
<b>Conseil Général</b>	210.00 €	4 882 500.00 €
Urbain capital	20.00%	488 250.00 €
Rural capital	30.00%	732 375.00 €
<b>Subvention en capital</b>		<b>1 220 625.00 €</b>
Urbain annuité	10.00%	244 125.00 €
Rural capital	18.00%	439 425.00 €
<b>Subvention en annuité</b>		<b>683 550.00 €</b>
<b>Total aide CG31</b>		<b>1 904 175.00 €</b>
<b>TOTAL FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>		<b>5 741 050.00 €</b>
<b>RESTE A FINANCER</b>		<b>3 356 846.00 €</b>

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement susvisé
- d'autoriser son Président à solliciter l'aide financière de l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au financement de cette opération

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND



**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice :	15
- Présents :	12
- Procurations :	1
- Absents :	3
Ayant pris part au vote :	12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

**Programme Départemental Assainissement 2012**  
- Demande attribution subvention en capital et en annuités auprès du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président informe l'Assemblée que par décision du 27 Avril 2012 notifiée par la DADRE, notre Etablissement a été inscrit au titre du programme départemental 2012 assainissement des eaux usées pour les travaux suivants :

**Commune de LABASTIDETTE :**

Création de réseau et d'un poste de refoulement entre la station de traitement des eaux usées de Labastidette et le poste de refoulement général soit 4155 ml en 150 mm en refoulement - le montant de travaux retenus est de 446 688 € HT (2<sup>ème</sup> tranche financière)

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux assainissement	1 306 155.00	Subvention Conseil Général 30% Agence de l'eau 20%	134 006.40 261 231.00
Honoraires aléas	130 615.50	Emprunt ou autofinancement	1 041 533.10
Montant H.T.	1 436 770.50	Montant H.T.	1 436 770.50

**Commune de LAMASQUERE :**

Création de réseau - Réseau vers la STEP de St Clar - 1214 ml en 150 mm en refoulement - 1<sup>ère</sup> Tranche financière pour un montant de travaux retenus de 168 500 € HT .

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux assainissement	487 162.00	Subvention Conseil Général Agence de l'eau 20%	50 550.00 97 432.40
Honoraires aléas	48 716.20	Emprunt ou autofinancement	387 895.80
Montant H.T.	535 878.20	Montant H.T.	535 878.20

**Commune de SAINT CLAR DE RIVIERE :**

Extension de la Station d'Épuration - Saint Clar de Rivière de type boues activées et d'une capacité de 6000 EqH - 1ère Tranche financière pour un montant de travaux retenus de 697 396 € HT.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux assainissement	1 450 000.00	Subvention Conseil Général	435 000.00
		Subvention Agence de l'eau	290 000.00
Honoraires aléas		Emprunt ou autofinancement	725 000.00
Montant H.T.	1 450 000.00	Montant H.T.	1 450 000.00

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme Assainissement 2012 ainsi que son plan de financement
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux
- De solliciter l'aide financière du Département sous forme d'une subvention en capital et en annuités

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

## Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

N ° 82/2012

## Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Procurations : 1
- Absents : 3

Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**Programme Départemental Assainissement  
2013- Demande d'inscription et attribution de  
subvention en capital et en annuités auprès  
du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président présente la composition du programme ASSAINISSEMENT de l'année 2013, établie pour les opérations suivantes sur les communes de :

- Extension STEP CUGNAUX	9 097 896.00 € HT
- Extension STEP de St CLAR DE RIVIERE	1 450 000.00 € HT
- Lamasquère : Réseau de Transfert vers St Clar de Rivière - 2ème Partie	487 162.00 € HT
- Labastidette : Réseau de Transfert vers St Clar de Rivière 3ème Partie	1 306 155.00 € HT
- Seysses : Réseau EU Route de Muret	90 189.00 € HT
- St Clar de Rivière : Réseau EU Route de Beaufort	299 855.00€ HT

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides	3 819 377.10	Travaux H.T	12 731 257.00
Subvention département	3 819 377.10		
Emprunt ou autofinancement	10 185 005.60	Honoraires, divers	1 273 125.70
	14 004 382.70	Montant total travaux et Honoraires	14 004 382.70
TVA	2 744 859.00	TVA	2 744 859.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>16 749 241.70</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>16 749 241.70</b>

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver l'inscription de ces travaux au titre du programme ASSAINISSEMENT 2013
- De solliciter l'aide financière du Conseil Général de la Haute Garonne pour le financement de ces travaux
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

## Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

N ° 83/2012

### Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice :	15
- Présents :	12
- Procurations :	1
- Absents :	3
Ayant pris part au vote :	12

Date de la convocation : 11.06.2012

### OBJET :

Programme Départemental Eau Potable  
2012

- Demande attribution subvention en capital  
et en annuités auprès du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président informe l'Assemblée que par décision du 2 Mai 2012 notifiée par la DADRE, notre Etablissement a été inscrit au titre du programme départemental 2012 Eau Potable pour les travaux suivants :

### Commune de ROQUES SUR GARONNE :

**Renforcement de réseaux - Chemin du Revirou - 360 ml en 100 mm - 1ère tranche financière et Solde pour un montant de travaux retenus de 66 170.00 € HT**

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux eau potable	178 012.50	Subvention Conseil Général	19 851.00
Honoraires aléas	17 801.25	Emprunt ou autofinancement	175 962.75
Montant H.T.	195 813.75	Montant H.T.	195 813.75

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme Eau Potable 2012 ainsi que son plan de financement
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux
- De solliciter l'aide financière du Département sous forme d'une subvention en capital et en annuités

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

## Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice : 15	
- Présents : 12	
- Procurations : 1	
- Absents : 3	
Ayant pris part au vote : 12	

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

**Programme Départemental Eau Potable 2013**  
- Demande d'inscription et attribution de subvention en capital et en annuités auprès du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président présente la composition du programme EAU POTABLE de l'année 2013, établie pour les opérations suivantes sur les communes de :

- **FROUZINS Renforcement de Réseaux Chemin Sauveur**  
Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle pour un montant de **367 910.30 € HT**
- **FROUZINS : Renforcement Réseaux Route de Plaisance** pour un montant de **11 053.14€ HT**
- **ROQUES SUR GARONNE : Maillage Place Jean Jaures** pour un montant de **29 528.20€ HT**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides	122 547.49	Travaux H.T	408 491.64
Subvention département	122 547.49	Chem Sauveur - Frouzins	367 910.30
		Rte de Plaisance - Frouzins	11 053.14
		Place Jean Jaures – Roques s/Garonne	29 528.20
Emprunt ou autofinancement	326 793.31	Honoraires, divers	40 849.16
	449 340.80	Montant total travaux et Honoraires	449 340.80
TVA	88 070.79	TVA	88 070.79
<b>TOTAL TTC</b>	<b>537 411.59</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>537 411.59</b>

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'inscription de ces travaux au titre du programme EAU POTABLE 2013
- de solliciter l'aide financière du Conseil Général de la Haute Garonne
- de prévoir les crédits nécessaires au financement de cette opération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15
  - Présents : 12
  - Procurations : 1
  - Absents : 3
- Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

**Programme Départemental Déchets 2012**  
- Demande attribution subvention en capital  
et en annuités auprès du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président informe l'Assemblée que par décision du 7 Mai 2012 notifiée par la DADRE, notre Etablissement a été inscrit au titre du programme départemental 2012 Déchets pour les travaux suivants :

- Mise en conformité de la Plate forme de Compostage de Cugnaux pour un montant de travaux retenus de 249 945 € HT

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux	286 695.00	Subvention Conseil Général 30% Subvention ADEME 20%	74 983.50 57 339.00
Honoraires aléas	28669.50	Emprunt ou autofinancement	183 042.00
Montant H.T.	315 364.50	Montant H.T.	315 364.50

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme Déchets 2012 ainsi que son plan de financement
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux
- De solliciter l'aide financière du Département sous forme d'une subvention en capital et en annuités
- 

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND



## Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice :	15
- Présents :	12
- Procurations :	1
- Absents :	3
Ayant pris part au vote :12	

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

Programme Départemental Déchets  
ménagers 2013  
-Acquisition d'un Broyeur - Demande  
attribution subvention auprès du CG31

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président présente la composition du programme DECHETS MENAGERS de l'année 2013, établie pour les opérations suivantes :

- Acquisition d'un Broyeur pour un montant de 390 000.00 € HT

Le Plan de financement peut être établi de la façon suivante :

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides	117 000.00	Travaux H.T	390 000.00
Subvention département	117 000.00		
Emprunt ou autofinancement	353 028.00	Honoraires, divers	3 000.00
		Montant total	393 000.00
TVA	77 028.00	TVA	77 028.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>470 028.00</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>470 028.00</b>

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'inscription de cette acquisition au titre du programme DECHETS MENAGERS 2013
- de solliciter l'aide financière du Conseil Général de la Haute Garonne .

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

N ° 87/2012

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15

- Présents : 12

- Procurations : 1

- Absents : 3

Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :****Autorisation de recrutement d'agents contractuels de droit public**

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

*Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,*

Monsieur le Président expose au bureau syndical :

Qu'il y a lieu pour assurer dans les meilleures conditions la continuité du service, d'autoriser le recrutement jusqu'à la fin de son mandat :

Agents non titulaires assurant momentanément le remplacement de titulaires, à temps partiel, en congé annuel, en congés maladie, de grave ou de longue maladie, en congé de longue durée, en congés maternité ou pour adoption, en congés de présence parentale ou en congés parental, en congé de solidarité familiale, accomplissement du service civil ou national, rappel ou maintien sous les drapeaux, participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire, tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale - Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 article 3 -1.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver cette proposition
- D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision jusqu'à la fin de son mandat et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette décision,
- De Prévoir les crédits budgétaires nécessaires

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous Préfecture le : 9.07.2012  
De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
ALAIN BERTRAND

**Nombre de Membres du Bureau syndical**

- En exercice : 15  
 - Présents : 12  
 - Procurations : 1  
 - Absents : 3  
 Ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 11.06.2012

**OBJET :**

Autorisation au Président de répondre à l'Appel d'offres lancé par la COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE pour la réception et le compostage des déchets verts des communes de Cugnaux et Villeneuve Tolosane

L'an deux mil douze et cinq juillet à dix heures trente, le bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

**ETAIENT PRESENTS :** MM Alain BERTRAND - Marie Christine MORINEAU - Etienne GASQUET  
 Alain AUBERT - Jean Claude BOURG - Guy BERMOND - Serge GORCE - Guy BOUZI -  
 Christian CHATONNAY - José PHILEMONT MONTOUT - Dominique COQUART - Mario ISAIA

Monsieur le Président expose au bureau syndical que notre Etablissement est habilité à concourir à l'appel d'offres lancé par la CUGT portant sur un marché de service relatif à la réception et le compostage des déchets verts des communes de Cugnaux et Villeneuve Tolosane pour l'année 2013 renouvelable pour 2014, 2015 et 2016.

Les déchets seront distingués dans le cadre de ce marché en deux lots :

- Lot 1 Déchets issus des collectes de déchets verts auprès des usagers (porte à porte et mise à disposition de bennes) et déchets verts municipaux**  
**Lot 2 Déchets verts issus de la ville De Cugnaux**

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide :

- d'autoriser son Président à concourir à l'appel d'offres lancé par la CUGT dans les conditions précitées
- d'habiliter son Président à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire  
 Compte tenu de la transmission  
 En sous Préfecture le : 9.07.2012  
 De la Publication le : 9.07.2012

LE PRESIDENT  
 ALAIN BERTRAND